

Du jeu mondain des proverbes au proverbe pédagogique : un transfert culturel au seuil du XVIII^e siècle ?

Christine MONGENOT
Université de Cergy-Pontoise

S'il est un genre littéraire auquel le concept historiographique de « longue durée » semble particulièrement convenir, c'est bien celui du proverbe dramatique : les pratiques sociales et culturelles qui l'ont fait naître se jouent du découpage séculaire et commandent d'élargir l'empan au moins jusqu'au XVII^e siècle si l'on en cherche les premières attestations. Le genre brouille par ailleurs des clivages fréquemment admis entre pratiques orales et pratiques écrites, registre populaire et références mondaines, fonction ludique et divertissante d'une part et enjeux pédagogiques ou didactiques d'autre part. Le proverbe en cours de théâtralisation à la fin du XVII^e siècle, possède donc déjà la plasticité qui met parfois en échec les tentatives de catégorisations strictes de cette forme dramatique. Il naît aussi dans un contexte paradoxal où coexistent la montée d'un discours normatif et dépréciatif sur l'énoncé proverbial, la multiplication de jeux mondains qui le prennent pourtant pour objet, leur littérisation rapide¹ et l'émergence simultanée de proverbes théâtralisés pour de jeunes élèves, à des fins éducatives et morales. Ces derniers textes méritent de trouver leur place dans une réflexion sur l'histoire du proverbe dramatique car ils permettent de saisir les procédés d'accommodation qui accompagnent le transfert² de formes littéraires issues de la mondanité galante dans une écriture pédagogique en quête de nouveaux modèles.

Leur auteure est une pédagogue, Madame de Maintenon, précieuse de la première génération, épouse morganatique de Louis XIV et fondatrice en 1686, avec l'appui royal, de la prestigieuse Maison Royale de Saint-Cyr, où 250 jeunes filles nobles sont éduquées de 7 à 20 ans. L'étude attentive des sources montre que ces textes sont pour la plupart composés des années 1692 à 1700, soit dans la période cruciale de la transformation de l'institution en couvent, phase de reprise en main éducative et de renoncement aux pratiques du spectacle public qu'avaient illustrées les représentations d'*Esther*, puis, avec un moindre éclat, celles d'*Athalie*. Sorte de relais pris dans une pratique de l'oralité qui constitue l'un des traits distinctifs de Saint-Cyr, les proverbes dramatiques ne cesseront d'y être appris, joués, commentés, bien après la mort de leur

¹ Les premiers proverbes « dramatisés », édités si l'on excepte les exemples de développement donnés par Charles Sorel, sont attribués à Catherine Bédacier, née Durand, et paraissent pour la première fois en 1699, insérés dans le second volume d'un ouvrage publié par Henriette-Julie de Castelnau, Comtesse de Murat et intitulé *Voyage de campagne*, Paris, V^oe de Claude Barbin, 1699, 2 vol., in-12.

² Ce terme est pris ici au sens d'un métissage entre l'espace culturel que présente la vie mondaine dans la seconde moitié du XVII^e siècle et l'espace apparemment clos de l'éducation féminine, prioritairement voué à l'instruction, soit une formation essentiellement religieuse et morale.

auteure en 1719, et jusqu'à la fermeture de la fondation royale en 1793 : ils en constitueront même l'une des pratiques emblématiques.

L'intérêt de ce corpus de proverbes dramatiques pédagogiques, quantitativement restreint – 40 courts textes dialogués en quelques scènes comportant 4 à 6 personnages – réside à la fois dans sa genèse, au croisement de pratiques galantes qui recyclent un matériau populaire, dans son utilisation au sein d'une pédagogie féminine qui promeut l'oralité et la formation morale, enfin dans son influence au-delà de l'aire où il se construit et se trouve initialement mis en œuvre. En effet, la représentation outrée de Saint-Cyr comme un lieu totalement clos sur lui-même, telle que l'a durablement véhiculée l'historiographie des institutions éducatives de l'Ancien Régime, occulte peut-être son influence profonde dans la sphère éducative : au-delà de Saint-Cyr, conception et usage de ces dialogues pédagogiques innervent par une série de relais – éducateurs princiers, gouvernantes aristocratiques, religieux ayant eu connaissance des Proverbes – des pratiques éducatives plus diffuses durant le XVIII^e siècle et le premier XIX^e siècle.

Des prémices mondaines du genre à son acclimatation pédagogique

La genèse du proverbe dramatique pédagogique procède de la rencontre de plusieurs phénomènes culturels concomitants : besoins éducatifs conjoncturels, émergence de genres mineurs qui favorisent l'entrée des femmes en écriture, atouts spécifiques d'un genre naissant au sein d'une poétique pédagogique alors au stade de l'ébauche.

Le primat de l'éducation féminine

Dans les deux dernières décennies du XVII^e siècle, la réflexion éducative développée par Fénelon ou Fleury, mais aussi par des écrivains comme Charles Perrault ou l'abbé de Choisy, et plus globalement par les membres du Petit Concile réuni autour de Bossuet, intègre désormais un postulat essentiel : la femme comme épouse et surtout comme mère constitue un pivot dans le travail de diffusion du message chrétien au sein de la société et la rechristianisation du royaume implique donc que l'on s'attache à l'éducation des filles. Cette perspective implique pour les pédagogues, théoriciens ou praticiens, de disposer de textes présentant des modèles féminins adaptés, offrant aux élèves le miroir honnêtement dévot de leur conduite future dans le siècle ou dans la clôture, les mêmes principes de conduite étant valides dans les deux univers.

Quelles sont alors les références disponibles, susceptibles de fournir les *exempla* modernes pour les jeunes chrétiennes de la fin du XVII^e siècle ? Essentiellement des modèles anciens et héroïques, diffusés par les galeries de femmes fortes païennes ou chrétiennes, les tragédies, les récits hagiographiques de l'antiquité chrétienne. Tout cela n'est guère propice à la formation visée, comme M^{me} de Maintenon le déplore elle-même :

Et ce qui arrive encore de toutes ces choses extraordinaires qu'on leur lit, c'est qu'après leur avoir fait une demi-heure de lecture, il faut en passer une autre à leur faire entendre que cela ne leur convient pas et que ce sont des conduites de Dieu qu'il faut admirer³.

Loin de l'exaltation héroïque que risquent de susciter ces évocations, il s'agit donc de construire des figures sécularisées, qui puissent être adaptées et familières pour des fillettes ou des jeunes filles. Elles autoriseront ainsi une identification positive et

³ Madame de Maintenon, « Avis aux Dames de Saint-Louis » (1701), n° 117, *Lettres sur l'éducation des filles* (désormais *LEF*), éd. Lavallée, Paris, Charpentier, 1854, p. 221-222.

productive, susceptible de retombées effectives dans leur conduite séculière ordinaire à l'âge adulte.

Le modèle ludique

Les pédagogues qui partagent ces préoccupations ont d'autre part intégré la montée en puissance d'un modèle ludique, que la pédagogie jésuite a largement contribué à valoriser⁴. Conçue comme une inévitable concession faite à la faiblesse du jeune âge, cette inévitable adaptation au destinataire du message éducatif, n'est finalement qu'une déclinaison de celle qui prévaut dans la médiation spirituelle : les directeurs ou les auteurs spirituels de l'époque ne préconisent-ils pas de recourir aux sens pour former leurs ouailles et « gagner ces âmes grossières par ce qu'elles ont de terrestre avant que d'aller à leur esprit⁵ » ? Valide pour l'homme en général, le projet « d'engager » – nous dirions sans doute aujourd'hui « motiver » – l'enfant par le plaisir « dans les commencements⁶ » rejoint enfin par un autre biais, une des lois durablement imposées à l'éducation féminine : une forme de légèreté non dogmatique. Les pédagogues des dernières décennies du XVII^e siècle continuent en effet de récuser tout apprentissage structuré et trop théorique à l'heure où ils affirment cependant l'utilité sociale de la formation féminine :

Le moins qu'on peut faire des leçons en forme, déclarera Fénelon, dans son traité *De l'éducation des filles*, c'est le meilleur ; on peut insinuer une infinité d'instructions plus utiles que les leçons dans des conversations gaies⁷.

On voit donc clairement comment, dans la dernière décennie du XVII^e siècle, et sous la plume de M^{me} de Maintenon, la composition de saynètes morales construites autour de proverbes peut s'inscrire dans ce contexte et répondre à ces différents impératifs.

Proposer des modèles sécularisés de conduite ? Les personnages des proverbes dramatiques écrits pour les demoiselles de Saint-Cyr, leur permettront tour à tour d'interpréter des jeunes filles dans le couvent ou l'ayant à peine quitté⁸, de se projeter dans leur futur statut adulte (épouses, mères de famille, candidates au mariage, amies saisies dans leurs relations et leurs conversations), ou bien encore de s'identifier, le temps du jeu, à certains personnages satellites, domestiques, paysans ou marchands.

Concéder quelque plaisir à l'élève pour l'instruire ? Le proverbe dramatique pédagogique satisfait à cette condition. Le jeu théâtral qu'il permet coïncide étroitement avec le primat d'une formation féminine sans lourdeur et pratique, privilégiée par

⁴ Egle Becchi et Julia Dominique (dir.), *Histoire de l'enfance*, Paris, Seuil, 1998, 2 vol., tome I : « De l'Antiquité au XVII^e siècle ».

⁵ La formule est empruntée à Fénelon, dans ses *Dialogues sur l'éloquence*, éd. Jacques Le Brun, *Œuvres*, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de La Pléiade », 1983, 2 vol, t. I, p. 36.

⁶ Pour cette expression comme pour le terme « engager », voir le *Traité du choix et de la méthode des études*, éd. Jolibert, Paris, L'Harmattan, 1998, p. 71-75 (cité par Fabrice Preyat, dans « Une subversion du subversif ? L'abbé de Choisy et la pédagogie dévote de Saint-Cyr », *Seventeenth-century French Studies*, vol. 26, 2004, p. 219-234).

⁷ François de Fénelon, *De l'Éducation des filles* (1687), éd. Jacques Le Brun, *Œuvres, op. cit.*, t. I, chapitre V « Instructions indirectes : il ne faut pas presser les enfants », p. 109. Notons que, près d'un siècle plus tard, Moissy présentera pratiquement dans les mêmes termes son propre projet d'écriture dramatique pédagogique : « Le grand art est donc de les conduire à la Vertu, pour ainsi dire par le chemin de la séduction, et qu'ils ne s'aperçoivent pas même qu'on ait voulu les séduire » (Alexandre Moissy, *Les Jeux de la petite Thalie*, Paris, Bailly, 1769, vol. I).

⁸ Le personnage de la demoiselle tout juste sortie de Saint-Cyr permet ainsi une mise en abyme railleuse de l'institution dans le proverbe « Entre deux vertes une mûre » (Proverbe 28). N.B. : La numérotation des proverbes suit ici celle adoptée dans l'édition Lavallée. Les noms attribués aux personnages, quoiqu'inventés par l'éditeur, ont été conservés dans les différentes citations ultérieures pour plus de lisibilité.

rapport à l'apprentissage formel abstrait. Chez M^{me} de Maintenon, auteure des premiers proverbes dramatiques pédagogiques, ces conceptions rejoignent les valeurs qui fondent la société galante au sein de laquelle elle a effectué un véritable apprentissage culturel à partir de son mariage avec Scarron en 1652, puis dans la période de son veuvage qui précède sa venue à la Cour en 1674.

La formation mondaine d'une pédagogue

Les ressorts de la sociabilité galante qui s'est précisément construite et développée à partir du milieu du siècle sont désormais très précisément identifiés⁹. Plusieurs d'entre eux expliquent aussi de manière exemplaire la faveur progressive des jeux de proverbes, puis du proverbe dramatisé tel qu'il sera importé et adapté dans l'univers pédagogique. La culture mondaine est le lieu où se déploie l'oralité galante¹⁰, favorisant la multiplication des « jeux de conversation » qui permettent « l'honnête entretien » selon la formule déjà présente dans le recueil d'Innocenzo Ringhieri¹¹, composé en 1551 et traduit pour la première fois en 1555. Il faut attendre 1642 et la parution de *La Maison de jeux* de Charles Sorel¹², pour que le proverbe devienne le véritable noyau de développements discursifs ou narratifs : sur les 7 jeux de proverbes recensés parmi les 38 jeux de conversation exposés, 4 sont de cette nature. Qu'il s'agisse du « jeu des Histoires ou Fables racontées sur chaque Proverbe », du « jeu de l'explication des Proverbes », du « jeu des Proverbes représentés par signes » ou du « jeu des Proverbes représentés par Discours & Comédies ou Farces », tous requièrent des joueurs les mêmes talents : capacité à narrer, à broder une fiction à partir d'un quelconque inducteur mais aussi, du côté des spectateurs, habileté à construire des interprétations subtiles, originales de la saynète représentée.

Les compétences requises s'exercent aussi dans le recyclage de contenus ou de formes populaires, qui alimentent la créativité dans ces cercles. Enfin, le rôle éminent tenu par les femmes dans ces petites sociétés implique également un déplacement de la culture, de son socle savant et ancien vers des formes plus accessibles et « modernes ». Cette généralité devient particulièrement intéressante si on l'applique à la question du proverbe car elle explique pour une part la progression quantitative des jeux de proverbes mais aussi leurs formes évolutives dans les recueils de jeux successifs, depuis le recueil initial de 1555 jusqu'aux différentes éditions de *La Maison des jeux*¹³. Le proverbe se revendiquant comme « un énoncé pratique », est tout d'abord plus accessible que la maxime. Il permet aussi de construire des formes d'improvisation qui

⁹ Dans le cadre restreint de cet article, nous nous permettons de simplement renvoyer aux travaux respectifs de Delphine Denis, Myriam Maître et Alain Viala.

¹⁰ Dans le recueil de Ringhieri de 1555 (voir référence suivante, p. 102), figure déjà la description d'un « jeu des sentences » (p. 102), dont l'auteur revendique la paternité et qui associe des marques remises aux joueurs avec des énoncés à mémoriser : leur nature est nettement proverbiale comme c'est par exemple le cas pour « Qui un mal fuyt souvent en pire tombe ».

¹¹ Innocenzo Ringhieri, *Cinquante Jeux d'honnête entretien, industrieusement inventés par messer Innocent Ringhier, gentilhomme boloignoys*, livre premier, Lyon, C. Pesnot, 1555. Le traducteur est Hubert P. de Villiers.

¹² Charles Sorel, *La Maison des Jeux ou se treuvent les divertissemens d'une Compagnie, par des Narrations agréables et par des Jeux d'esprit & autres entretiens d'une honeste conversation*, Paris, Nicolas de Sercy, 1642.

¹³ Après l'édition de 1642, Sorel proposera différentes moutures de son ouvrage : *La Maison des jeux académiques contenant un recueil général de tous les Jeux divertissans pour se réjouir & passer le temps agréablement / Et augmentée de la Lotterie plaisante*, Paris, E. Loyson, 1668 ; *Les Recreations galantes. Contenant diverses Questions plaisantes avec leurs Réponses, le Passe-temps de plusieurs petits Jeux, quelques Enigmes en prose, le Blazon des Couleurs sur les Livrées & Faveurs, l'Explication des Songes et un Traité de la Phisionomie*, Paris, E. Loyson, 1671.

n'impliquent pas de connaissances approfondies ni de savoirs théoriques préalables : il s'avère donc séduisant dans des milieux qui récusent l'expression théorique et dogmatique du savoir et qui, mixtes, doivent permettre aux femmes présentes de prendre leur part à l'honnête entretien. Paradoxal retournement : le proverbe récusé comme un énoncé sans pensée, se voit de fait revalorisé parce qu'il permet de développer une habileté, une « ingéniosité à raffiner une matière rebattue à la limite du prosaïsme¹⁴ ».

Cette réalité a des conséquences sur la création littéraire et en particulier sur l'écriture féminine, cette période étant aussi, comme l'a souligné Linda Timmermans, une étape décisive de leur accession à la culture¹⁵. On peut d'ailleurs noter que le réemploi du proverbe en littérature ne se limite pas à en faire le noyau d'une saynète dramatique chez une ou deux auteures isolées. Les conteuses de la seconde préciosité ne répugnent pas, loin de là, à les mettre au cœur de leurs fictions : M^{lle} Lhéritier, nièce de Perrault, plusieurs fois récompensée pour ses œuvres poétiques, offre en 1675 à M^{me} de Murat sa nouvelle *L'Adroite Princesse ou les Aventures de Finette*, et précise ainsi son projet esthétique :

[...] je ne voudrois ni Vers ni Prose pour vous la conter : point de brillans, point de rimes ; un tour naïf m'accommode mieux ; en un mot, un recit sans façon & comme on parle : je ne cherche que quelque moralité¹⁶.

Modestie, simplicité, et surtout « naturel » : telles sont les notions éthiques et esthétiques ici revendiquées comme fondement de l'écriture et qui caractérisent aussi celle de M^{me} de Maintenon dans ses proverbes dramatiques. Quant au proverbe lui-même, M^{lle} Lhéritier en rappelle le goût contemporain dans les salons : « C'est la mode ; vous les aimez : je m'accommode à l'usage avec plaisir¹⁷. » La destinataire, M^{me} de Murat, est précisément la future auteure du *Voyage de campagne*, à la fin duquel figureront, en 1699, les dix *Comédies en proverbes* de M^{me} Durand. Plutôt que de chercher à établir une chronologie aléatoire entre les compositions de M^{me} Durand et celles de M^{me} de Maintenon, constatons plutôt qu'il y a là un terreau commun et une effervescence créative qui prend des formes aussi bien narratives que dramatiques. La pratique mondaine autour du proverbe est bien continue et elle semble en particulier offrir aux femmes un espace de création narrative : en participant aux jeux et aux pratiques de théâtralisation à partir du proverbe, celles-ci s'exercent à l'inventivité, à la construction cohérente, à l'élaboration de personnages, de dialogues, toutes compétences exigées du littéraire. En ce sens, et comme le notait déjà Sophie Raynard¹⁸ à propos du genre du conte, il existe bien une longue continuité de la préciosité et des formes de galanterie qu'elle a promues : les jeux et les créations littéraires autour des proverbes en sont une autre illustration. C'est donc au terme d'un processus évolutif des jeux de proverbes dans les cercles mondains qu'il faut situer les productions de M^{me} de Maintenon : transfert du populaire vers la mondanité dans le cadre de l'esthétique galante.

¹⁴ L'expression est empruntée à Alain Génétiot, dans *Poétique du loisir mondain de Voiture à La Fontaine*, Paris, Honoré Champion, 1997, p. 77. Cette ingéniosité est d'ailleurs la condition expresse que le P. Bohours impose pour tolérer son usage limité dans la conversation.

¹⁵ Linda Timmermans, *L'Accès des femmes à la culture (1598-1715)*, Paris, Champion, 1993.

¹⁶ *Œuvres mêlées de Mademoiselle L'H****, Paris, Guignard, 1695, p. 229-230, (cité dans Anne Defrance, « Les premiers recueils de contes de fées », *Féeries* [En ligne], 1/2004).

¹⁷ *Ibid.*

¹⁸ Sophie Raynard, *La Seconde Préciosité : floraison des conteuses de 1690 à 1756*, Biblio 17, n° 130, Tübingen, Gunter Narr Verlag, 2002, p. 58 et suiv.

L'affirmation d'un genre pédagogique nouveau

Cependant, la « mode » du proverbe évoquée par M^{lle} Lhéritier serait sans doute un argument un peu court pour justifier son accommodation seconde en contexte pédagogique. Le proverbe dramatique ne présentait-il pas dès son émergence des atouts spécifiques, une forme particulièrement adaptée à l'enjeu éducatif d'une formation morale ?

Une longue tradition

Les pédagogues ont fait un large usage du proverbe dans la formation des élèves, bien avant le XVII^e siècle : mais il est alors enseigné par listes, dans des recueils destinés à la mémorisation. Constituant l'une des multiples variations énonciatives de l'*auctoritas*, il est mobilisé à des fins rhétoriques et/ou ornementales, au même titre qu'adages, sentences et autres formules figées. Dans le prolongement de ces usages, le proverbe est encore en faveur dans la seconde moitié du XVII^e siècle pour des raisons quasi ontologiques : dans une éducation qui entend prévenir les comportements non conformes mais aussi faire intérioriser des conduites de manière réflexe, le proverbe permet de « fixer l'expérience ».

On trouve ainsi à la fin de l'*Instruction sur l'Histoire de France et Romaine*¹⁹ de Le Ragois, précepteur du duc du Maine, auquel M^{me} de Maintenon passera commande de textes adaptés pour son élève princier, une liste de 75 « proverbes ou sentences tirés des meilleurs auteurs latins, espagnols et italiens ». L'ensemble hétérogène fait alterner des maximes de conduite politique mais aussi des adages de simple bon sens dont certains seront dramatisés par la fondatrice de Saint-Cyr : « À père avare, enfant prodigue », « Contre mauvaise fortune bon cœur », « Dites-moi qui vous fréquentez et je dirai qui vous êtes », « Trop de familiarité nous fait mépriser²⁰ », etc.

En cette fin de XVII^e siècle, l'éducation ne répugne donc pas à recourir à ces « locutions », formes simples, qui selon l'analyse d'André Jolles, consisteraient à « relier une situation empirique donnée à d'autres situations comparables, dont ils seraient des actualisations particulières²¹ » : proverbes comme maximes relèveraient de la même disposition mentale fondamentale (en l'occurrence l'expérience), la particularité de la maxime étant d'être une forme savante alors que le proverbe est une forme populaire. Le proverbe, reconnu pour sa fonction parénétiq ue et supposé aider le lecteur « à heureusement et bien vivre » peut donc remplir une fonction modeste, quotidienne, d'enseignement pratique. À un premier niveau, dans la pédagogie maintenonienne qui refuse l'éloquence prédicative et l'emphase rhétorique, ce message empreint de simplicité a donc pu paraître un moyen naturel de synthétiser un enseignement moral aisément mémorisable. Quelques attestations dans des correspondances d'anciennes élèves ou de familles de Saint-Cyr attestent d'ailleurs de l'efficacité de cette fonction mnésique. En 1711, M^{lle} d'Aumale écrivant à M^{me} de Glapion, une des Dames de Saint-Louis, se défend d'un compliment formulé par celle-ci :

¹⁹ Claude Le Ragois, *Instruction sur l'Histoire de France et Romaine. Avec une explication succincte des Métamorphoses d'Ovide, & un Recueil de belles sentences, tirées de plusieurs bons auteurs, seconde édition...*, Paris, André Pralard, 1687 ; texte consulté dans l'édition de 1777, Barbou, tome 2, p. 217-222.

²⁰ Tel est le cas des deux derniers proverbes, respectivement P 20 et P 23 dans le corpus maintenonien.

²¹ André Jolles, *Formes simples*, trad. Antoine-Marie Buguet, Paris, Seuil, coll. « Poétiques », 1972, p. 121-135.

Vous me ferez croire que j'ai de l'esprit, et je vais dans ce moment vous dire, comme la demoiselle du proverbe : est-il vrai, ma mère, qu'il y ait quelque chose de bon en moi ? Je ne suis pas portée à le croire²² [...].

À la fin du XVIII^e siècle, dans une lettre à son amie M^{me} de Bombelles, qui fréquenta Saint-Cyr, M^{me} Élisabeth mentionne aussi le proverbe « à brebis tondue Dieu mesure mieux le vent » qu'elle avait probablement, comme sa destinataire, vu jouer à Saint-Cyr où elle était assidue²³. Le mot qui clôt le proverbe dramatisé joue donc comme un indice de connivence, une procédure de rappel d'une expérience fictionnelle partagée qui oriente durablement une lecture du monde.

Une illustration sans ambiguïté

Par ailleurs la structure sémantique du proverbe qui procède fréquemment par constructions binaires, faisant jouer parallélismes ou antithèses, se prête également à la configuration nette d'un message moral qui inscrit, et fixe durablement pour l'élève, l'opposition du bien et du mal, des défauts et des qualités. Il en va ainsi du balancement présent dans « Les femmes font et défont les maisons », ou dans d'autres proverbes comme « Tant vaut l'homme, tant vaut sa terre » ; « À méchant trompeur, trompeur et demi » ; « Bonne renommée vaut mieux que ceinture dorée » ; « Tel maître, tel valet » ; « Trop gratter cuit, trop parler nuit » ou encore « À bon chat, bon rat ».

Les parallélismes ou les antithèses constituent des principes simplificateurs dont l'écriture pédagogique est friande en fournissant une *mimesis* organisée de manière univoque, limpide, quand il s'agit de peindre la famille, ou toute autre forme de société, y compris celle du couvent. M^{me} de Maintenon, commentant ses propres textes pour les Demoiselles, soulignera ce principe de composition binaire, fortement marquée, et en livre la clé :

Je vous ai habillé un proverbe « Tant vaut l'homme, tant vaut sa terre », où l'on voit un homme qui manque de tout pour avoir abandonné son bien plutôt que de se donner la peine de le faire valoir, et un autre qui vit heureusement dans sa famille, parce qu'il prend soin de ses affaires, qu'il vit de peu, ne mangeant que des légumes pour assurer quelques biens à ses enfants²⁴ [...].

Ce message simple peut être aisément mobilisé : le proverbe dramatique entre ainsi dans une stratégie d'enseignement moral dans laquelle les procédures de rappels sont constantes et confortent ledit enseignement. Le rappel par le personnage fait partie des moyens que l'institutrice utilise, lorsqu'elle fait elle-même l'Instruction²⁵ dans les classes. Ainsi lorsqu'il est question des illusions de liberté et de grandeur que se forment les jeunes filles sur la vie dans le monde, leur rappelle-t-elle opportunément :

²² Lettre de M^{lle} d'Aumale à M^{me} de Glapion, 18 août 1711, dans M^{me} de Maintenon, *Lettres historiques et édifiantes* (désormais *LHE*), éd. Lavallée, Charpentier, 1856, 2 vol., t. 2, Lettre 518, p. 344. Les propos cités sont issus du Proverbe intitulé « La tricherie en revient toujours à son maître » (P 9, sc. 6) : M^{lle} Amony s'y laisse griser par les flatteries de M. Destiral qui lui parle de son « élévation de cœur » pour mieux la pervertir.

²³ « Il est vrai qu'il y a un vieux proverbe qui dit qu'à brebis tondue Dieu mesure le vent, et je ne doute pas que ce ne fût là le moment de le vérifier, si le cas y échoit », dans *Correspondance de M^{me} Elizabeth de France...*, publ. par F. Feuillet de Conches, Paris, 18.., Lettre XVI, 1^{er} mars 1790.

²⁴ « Instruction aux Demoiselles de la classe bleue sur la bonne et la mauvaise gloire », 1706, M^{me} de Maintenon, *Conseils et Instructions aux Demoiselles*, (désormais *CID*), éd. Lavallée, Charpentier, 1857, t. I, p. 78.

²⁵ Le terme désigne, à Saint-Cyr, un temps quotidien d'une heure, consacré à une lecture pieuse autour de laquelle s'articule ensuite un temps de formation morale. Les formes du discours tenu peuvent osciller entre le prêche et la maïeutique.

La personne de mon Proverbe, qui aime à ne vivre que de légumes, à ne s'habiller que de laine [...] a autant de grandeur d'âme et de générosité qu'une autre a de bassesse de cœur, qui va, de dessein prémédité, souper et dîner chez qui lui en veut donner²⁶.

Un emprunt remodelé

Le principe de composition suivi par M^{me} de Maintenon, lorsqu'elle écrit ses *Proverbes* est directement issu de la pratique mondaine : il s'agit de partir du proverbe pour construire une saynète illustrative. Le choix du « mot » autour duquel « habiller le proverbe » est premier. C'est d'ailleurs l'expression que M^{me} de Maintenon emploie dans l'entretien déjà cité, lorsqu'elle rappelle : « Je vous ai habillé un proverbe “Tant vaut l'homme, tant vaut sa terre²⁷” ». Il semble que le choix du proverbe obéisse parfois chez elle, comme dans la pratique mondaine, à une certaine liberté, qu'il suive l'inspiration du moment. À titre d'exemple, le proverbe dramatique « À bonne volonté point de chandelle », dérive directement d'une formulation saisie de la bouche d'une dame de Saint-Louis²⁸ et qui avait visiblement plu à l'institutrice : il met en scène le parti diamétralement opposé que deux jeunes gens tirent d'une même situation initiale et figure parmi les proverbes les plus représentés dans les manuscrits, ce qui pourrait suggérer un usage récurrent.

Dans d'autres cas, c'est un épisode réel, une anecdote de la vie de Cour, qui suggère et nourrit un développement dramatique. Tel est le cas pour « Cheval de trompette ne s'effraie pas du bruit », un proverbe construit en 8 scènes, comme une véritable petite comédie avec une question qui se résout en fin de saynète : l'épouse devra-t-elle suivre son mari dans ses terres provinciales ? Il est probablement inspiré par un conflit survenu entre M^{me} de Ventadour et son mari, leurs querelles faisant grand bruit à la Cour²⁹.

Parfois encore c'est dans sa propre expérience immédiate que puise la conceptrice, comme pour le proverbe « Tout ce qui reluit n'est pas or », dans lequel M^{me} de Maintenon se met elle-même en scène en personnage dont la condition élevée pourrait sembler enviable mais qui s'avère victime de la grandeur architecturale et des travaux incessants qu'elle inspire³⁰. Ce principe de composition assez libre semble en accord avec l'empirisme éducatif dont M^{me} de Maintenon s'est fréquemment revendiquée ; il s'observe aussi dans l'écriture de l'autre genre dialogué composé pour Saint-Cyr, dans certaines *Conversations*³¹ elles aussi destinées à être apprises et jouées par les Demoiselles de l'institution : M^{me} d'Aumale, fidèle secrétaire et intime de M^{me} de Maintenon, rapporte ainsi que celle « sur la dévotion », aurait directement été

²⁶ « Instruction à la classe jaune sur la liberté des femmes lorsqu'elles sont dans le monde », 1700, *CID*, t. I, p. 25. Le proverbe auquel il est ici fait allusion est « Entre deux vertes une mûre » (P 13), *Ibid.*, p. 80.

²⁷ « Instruction aux Demoiselles de la classe bleue sur la bonne et la mauvaise gloire », 1706, *CID*, t. I, p. 78.

²⁸ *Lettres de M^{me} de Maintenon*, éd. Honoré Champion, (désormais *CHAMP*), 7 vol., 2009-2013, t. II, Lettre 520. [À M^{me} Gautier / Infirmière des Demoiselles], [Marly], vers le 13 septembre [1695]. Sur le fait qu'il faut aller droitement et prendre de bonne foi l'esprit de la loi : « Souvenez-vous du proverbe de ma S^e de Buthery, dont le sens est, qu'il ne faut pas grande façon ni consultation à ceux qui ont bonne volonté ».

²⁹ Les mauvais rapports du couple sont évoqués par plusieurs contemporains dont Saint-Simon et la princesse Palatine.

³⁰ Les incommodités dues aux plâtres humides de Marly sont un problème réel ; en 1706, Fagon, médecin de Louis XIV, leur imputera les problèmes de santé du Roi.

³¹ Ces textes eux aussi dialogués ne mettent en scène que des Demoiselles conversant entre elles, essentiellement à propos de questions de civilité et de notions morales. Ils ont été partiellement réédités dans *Les Loisirs de Madame de Maintenon. Étude et textes*, éd. Constant Venesoen, Paris, Classiques Garnier, 2011.

inspirée par le comportement d'un prédicateur dont M^{me} de Maintenon raillait les excès : elle trouvait là, en même temps, l'occasion de faire réfléchir les élèves sur la question des justes limites à tenir pour pratiquer la dévotion dans le monde.

Mais si ces exemples rattachent fortement l'écriture de certains proverbes pédagogiques à l'*habitus* mondain, art de saisir au vol l'opportunité d'improviser une forme brève ou de faire un bon mot, un nombre dominant de proverbes obéissent à une logique autre : la saynète construite ne sert qu'à habiller une liste d'enseignements moraux prédéterminés ; celle-ci commande en arrière-plan la recherche de proverbes-noyaux qui cristalliseront le message en l'illustrant³². Le mouvement s'éloigne alors du processus de création mobilisé dans le jeu et l'univers mondains : la formule proverbiale peut bien se trouver en aval, c'est l'instruction morale qui en amont oriente étroitement la construction du dialogue jusqu'à ce « débouché » moral. Ce second processus de composition est dominant et rompt avec les attaches mondaines de la pratique.

Reste que dans le droit fil de l'esprit galant, il faudrait encore évoquer ici comme une réminiscence de cet univers, un certain esprit de raillerie, la mobilisation d'une connivence au sein même des thématiques développées entre les demoiselles actrices : plusieurs Proverbes mettent en abyme les critiques extérieures parfois formulées à l'égard des Demoiselles de Saint-Cyr et de l'éducation conventuelle plus généralement. Ainsi à la scène 9 du Proverbe « Il ne voit pas plus loin que son nez » :

M^{me} DE DURTAL – Je doute que la mode des demoiselles de Saint-Cyr dure longtemps. J'en ai une qui me fait perdre l'esprit.

M^{me} DU CHATELET – Comment ! On dit qu'elles sont si sages, si bien instruites et si raisonnables !

M^{me} DE DURTAL – Je le veux croire mais on ne peut pas se confier à elles. Jugez-en par ce que je vais vous dire.

S'ensuit la narration de toutes les naïvetés de ladite Demoiselle, exposé renforcé par la scène suivante dans laquelle la jeune fille se montre incapable d'initiative et de raisonnement. Il est aisé d'imaginer le plaisir que pouvait susciter chez les élèves actrices l'interprétation de tels échanges, mais l'auteure désarmait aussi, élégamment et de manière souriante, les critiques extérieures, en leur donnant licence de s'exprimer au cœur même de l'institution.

Un genre qui s'autonomise

Malgré cette « teinture » galante, plusieurs caractéristiques du proverbe pédagogique s'inscrivent en rupture avec la pratique source. La première est l'absence de toute improvisation chez les interprètes, en l'occurrence les Demoiselles, élèves de Saint-Cyr. Dans le recueil où il expose les formes mondaines des jeux de proverbes, donnant comme exemple la dramatisation de l'adage « Contre fortune bon cœur », Sorel insiste encore sur la latitude laissée aux acteurs pour improviser des situations à partir de leurs connaissances ou de leurs références personnelles : les scénarii à rebondissements multiples qui naissent alors témoignent d'une prédilection pour la péripétie qui n'est pas absent des romans mis à la mode par le goût précieux³³. Une grande latitude est laissée pour choisir les situations illustratives ou pour inventer des rebondissements qui naissent spontanément dans le feu de l'improvisation : « il n'y a presque point d'aventures que l'on n'y fasse venir à propos³⁴ », déclare Sorel. Dans le

³² M^{me} de Maintenon dresse ailleurs la liste de ces « sujets sur quoi on doit faire des instructions » (BnF, Ms Fr. 11675, I^e partie, p. 209-213).

³³ Philippe Hourcade a d'ailleurs montré leurs sources communes dans son étude intitulée « Jeux d'esprit et production du roman vers les années 1640 à 1700 », *Studi Francesi*, n° 26 (1982), p. 79-87.

³⁴ Charles Sorel, *Les Récréations galantes*, 1671, *op. cit.*, p. 103.

proverbe dramatique pédagogique saint-cyrien, c'est M^{me} de Maintenon qui « fait venir à propos » les situations, pour reprendre l'expression de Sorel, et les jeunes actrices ne sont plus que des interprètes d'un texte qu'elles ont mémorisé. Elles peuvent ponctuellement improviser elles-mêmes certains proverbes comme l'indique un Entretien avec les Dames de Saint-Louis datant de 1708, mais au prix de fortes restrictions :

Tout ce que vous pourrez leur permettre, accorde M^{me} de Maintenon, c'est de jouer des Proverbes, pourvu qu'on supprime de la représentation ce qui sentirait l'amour ou quelque passion dangereuse, et que cela se compose sur le champ sans écritures, car il n'en faut pas faire une pièce³⁵.

Il ne s'agit pas, en effet, de communiquer aux Demoiselles des vanités d'auteurs et c'est M^{me} de Maintenon qui garde la haute main sur le proverbe dramatique lorsqu'il devient « texte ».

Le deuxième écart avec la pratique mondaine, résulte précisément de la disparition de toute improvisation : l'effet de surprise, lié au fait de devoir deviner le mot qui se cache derrière la saynète représentée disparaît du même coup dans l'univers pédagogique où le corpus est joué et appris par cœur pour être rejoué. Dans ce cadre, le fonctionnement du proverbe dramatique substitue donc l'effet de reconnaissance à l'effet de surprise. Conséquence annexe : la liberté d'interprétation qui fait la base du débat mondain autour du proverbe représenté est elle aussi niée tandis que disparaît l'idée d'un débat interprétatif ouvert qui était inscrit comme principe du jeu³⁶. Si interprétation il doit y avoir, ce sera sous le guidage étroit d'une maîtresse de classe, pratique que M^{me} de Maintenon elle-même modélise dans ses entretiens avec les Demoiselles, en les orientant fermement vers le dessein moral à reconstituer³⁷.

Enfin le dernier écart avec la pratique mondaine tient aux restrictions thématiques qui pèsent sur le proverbe pédagogique destiné à des fillettes ou des jeunes filles. Contrairement aux dix Proverbes de M^{me} Durand qui sont contemporains de la composition des Proverbes de Saint-Cyr, et qui tournent tous autour de la question amoureuse, celle-ci est exclue en tant que telle des proverbes maintenoniens. Ce sont les mariages, les stratégies qui les commandent, leurs lois et leurs échecs éventuels qui sont de manière réalistes mises en scène³⁸. Si jamais il est question de séduction, c'est dans le cadre d'une stratégie de dévoilement préventif et non pour en faire ressentir les charmes.

Ainsi dégagés, tous ces éléments tendraient à dévaloriser nettement le genre pédagogique par rapport à la création mondaine dont il ne serait qu'un avatar. Cependant, le genre et l'usage qui se dessinent dans l'univers éducatif comportent aussi des éléments de nouveauté par rapport aux pratiques mondaines qui les ont inspirés.

³⁵ Entretien LXIV, 1708, *LEF*, p. 281.

³⁶ Charles Sorel fait primer cette inventivité interprétative en déclarant que lorsque le spectateur « a l'esprit de défendre son opinion, & de montrer que ce que l'on a fait est plus propre à ce qu'il dit, qu'à ce que l'on s'est imaginé, il faut avouer qu'il a gagné » (*La Maison des jeux, op. cit.*, p. 109).

³⁷ Voir, à titre d'exemple, l'entretien cité plus haut, à la note 21.

³⁸ Il conviendrait sans doute de nuancer sur ce point la conclusion de Theresa Varney Kennedy, qui parlant des deux proverbes sur le mariage « Entre deux selles, le derrière à terre » et « Ils s'entendent comme larrons en foire », conclut : « *These proverbs denounce those who make marriage a business transaction which systematically excludes the one whose life is affected the most directly – that of the bride* » (dans « Madame de Maintenon's Proverbes inédits: words to live by, Women », *French Studies*, 18, 2010, p. 35). Plus que de dénonciation, il s'agit plutôt d'une prévention de toute illusion sur le mariage ou sur la liberté de la femme dans le monde. Le but est de promouvoir une conduite d'adaptation pragmatique à cette réalité.

Un outil pédagogique polyvalent

Le proverbe dramatique saint-cyrien s'apparente, tout d'abord, de façon originale à ce que nous appellerions un jeu de rôles. En effet, contrairement à la tradition éditoriale adoptée depuis le XIX^e siècle, dans tous les manuscrits des Proverbes composés pour Saint-Cyr, les personnages présents dans les saynètes n'ont pas de nom. Dans les manuscrits, ils sont indiqués par « M^{me} 1^{re} », « M^{lle} 5^e », selon leur ordre d'entrée en scène. Lorsque les personnages s'interpellent ou se mentionnent réciproquement dans des répliques, ce sont donc les patronymes des interprètes (les jeunes demoiselles qui jouent la scène) qui sont utilisés, permettant ainsi une osmose entre le personnage et la comédienne. On conçoit les ressources tirées d'un tel fonctionnement qui favorise l'identification étroite de la Demoiselle comédienne à son personnage mais aussi une forme d'illusion référentielle du côté des Demoiselles spectatrices de la saynète. Ce glissement de la personnalité de l'actrice vers le personnage est aussi mis au profit d'une pédagogie de l'oral qui entend faire passer une représentation des usages, une civilité en actes que M^{me} de Maintenon explicite pour les élèves :

Voyez, ajoute-t-elle dans une instruction, comme je fais parler chacun son langage, les laquais comme parlent les laquais ; une honnête personne dirait-elle jamais : *Dites-le à Monsieur et à Madame aussi, si vous voulez*³⁹ ?

Ces effets de réel restent cependant limités lorsqu'il s'agit de peindre les corps sociaux autres que la noblesse. Si l'on reprend l'exemple des personnages de domestiques, hommes ou femmes, ceux-ci sont davantage typés par l'univers de référence qui fonde leurs discours – esprit de lucre, soucis matériels, prosaïsme général – que par leur langue ou leurs conduites langagières à proprement parler. En revanche les personnages de jeunes filles ou de dames aristocratiques interprétées par les élèves transmettent, dans leurs discours, des usages et les éléments de la civilité que doit maîtriser une jeune fille de condition : les rencontres entre ces personnages, les visites, les conversations qu'elles suscitent, sont l'occasion, dans l'ordre de la fiction, de faire tenir compliments, réponses aux compliments, ou salutations de bienvenue. Les Proverbes fournissent ainsi un échantillon diversifié des codes conversationnels qui, lorsqu'ils sont bien maîtrisés, révèlent le « je ne sais quoi » si fréquemment invoqué pour définir les comportements de l'homme bien né. Jouée dans l'espace clos du couvent qui ne permet pas d'en pratiquer tous les usages, cette civilité s'acquiert « naturellement », par la pratique du jeu. Elle va de la simple formule d'accueil polie⁴⁰, parfois amplifiée en compliment⁴¹, à l'art de marquer sans lourdeur sa sollicitude⁴² ou de rappeler sa fidélité⁴³. Le Proverbe pédagogique trouve là une nouvelle utilité : il offre

³⁹ Le Proverbe auquel il est ici fait allusion est le Proverbe 6, « Fermer la porte de l'écurie quand les chevaux sont pris », sc. 6. Le laquais, La Violette, s'y adresse avec désinvolture à M^{me} Dupuis, la gouvernante.

⁴⁰ « M. de Sombreuil – Soyez le bienvenu, Monsieur ; il y a longtemps que j'avais envie d'avoir l'honneur de vous voir. / M. de Saint-Didier – Je ne le désirais pas moins ». (P 3, « Tant vaut l'homme, tant vaut sa terre »)

⁴¹ « M^{me} Duceaux à M^{lle} Desjardins – Je m'ennuyais déjà de n'avoir point l'honneur de vous voir, mademoiselle, et on est bientôt accoutumée à vous jusqu'au point de ne pouvoir s'en passer. » (P 5, « Toujours pêche qui en prend un »).

⁴² « M^{me} de Saint-Cyr – Puis-je vous demander, sans être indiscreète, si quelque chose vous afflige ? » (P 17, « Méchant ouvrier n'a jamais bon outil »).

⁴³ « M^{me} de Courville – J'admire votre bon cœur d'avoir conservé pour moi tant d'amitié / M^{me} Baraux – Il faudrait, madame, que je l'eusse bien mauvais, si j'avais oublié toutes les obligations que je vous ai ; elles me sont présentes, quoiqu'il y ait bien des années et je ne comprends pas qu'elles fussent s'effacer de ma mémoire... » (P 23, « La familiarité engendre le mépris »).

un terrain d'exercice éloigné de l'enseignement théorique des usages langagiers et rejoint l'idéal d'une formation par l'usage⁴⁴.

Cependant, le principe dominant de l'écriture et de la composition restant de nature morale, le proverbe pédagogique démultiplie aussi les procédés qui assurent la transmission de ce message. On a signalé plus haut le rôle de la structure antithétique ou parallèle : l'apparition récurrente de portraits moraux à l'intérieur du dialogue remplit la même fonction. Qu'il s'agisse d'autoportraits tracés par les personnages, de portraits laudatifs – compliments croisés entre personnages en scène ou évocation d'un personnage hors scène – ou encore d'images répulsives, tous remplissent une fonction mathésique. Ainsi du portrait en actes de la parfaite dévote que M^{me} de Coucy trace d'elle-même :

L'envie de plaire à mon mari, d'être estimée de lui, d'acquérir de la réputation, me fit bientôt sentir que je n'y parviendrais pas sans peine ; j'implorai le secours de Dieu, je travaillai, j'essayai quelques confusions sur mon extrême ignorance ; mais je ne me rebutai point, je renonçai aux plaisirs, je me donnai toute entière à mes devoirs, je souffrais plus qu'une autre par le peu de facilité naturelle que j'avais ; mais je m'en trouve bien récompensée, madame, par l'estime que vous me témoignez⁴⁵.

La récurrence de ces portraits est une constante logique dans un projet éducatif qui passe par la peinture des bons caractères et la recherche de figures exemplaires, même si celles-ci sont désormais empruntées à un univers contemporain et donc résolument moderne. Des Anciens, reste en revanche la forme d'une *paideia* qui, elle, repose sur le modèle et ses vertus.

Un élément dans un dispositif pédagogique

Ainsi transformé dans son esprit comme dans sa forme, le proverbe dramatique devenu pédagogique s'inscrit parmi d'autres pratiques d'enseignement dans la Maison Royale de Saint-Cyr. Son apprentissage comme sa représentation au sein des classes, sont considérées comme des délassements et s'apparentent à une « récréation ». En ce sens, les « répétitions » des dialogues ne sont pas prioritaires et M^{me} de Maintenon enjoint de les abandonner dès que des difficultés apparaissent dans les apprentissages prioritaires que constituent le catéchisme ou la lecture.

Mais en même temps ce plaisir est rarement conçu comme un divertissement totalement gratuit. Il prend place au cœur d'une éducation conçue comme une circulation entre les formes différentes d'un même discours moral : dans le temps quotidien consacré à l'Instruction, la maîtresse de classe peut partir de la lecture d'un récit hagiographique, puis développer un commentaire moral qui convoque à son tour le proverbe joué par ailleurs dans la classe ou, quand c'est M^{me} de Maintenon qui opère, une anecdote personnelle qui fera office d'*exemplum* laïcisé. Les clivages génériques, de ce point de vue, ne sont sans doute guère opératoires pour appréhender la poétique pédagogique qui s'élabore en cette fin du XVII^e siècle. Derrière la saynète dramatique, comme derrière la vie de saint ou l'anecdote, ce qui demeure, transversalement, c'est

⁴⁴ Le personnage du Chevalier, dans le *Parallèle des Anciens et des Modernes* de Charles Perrault s'en fait le défenseur. Tenant le rôle du partisan de la mondanité dans le dialogue, il déclare : « Je connais bien des provinciaux qui savent par cœur les Remarques de Vaugelas, et toutes celles du père Bouhours, de M. Ménage et de M. Corneille, et qui parlent fort mal français, pendant que tous les enfants élevés à la Cour parlent très juste et très correctement, sans avoir jamais appris un seul mot de grammaire. ». (*Parallèle des Anciens et des Modernes*, 1690, t. II, p. 59-60. Cité par Emmanuel Bury dans l'article « Langage », dans *Dictionnaire raisonné de la politesse et du savoir-vivre du Moyen Âge à nos jours*, dir. Alain Montandon, Paris, Éditions du Seuil, 1995, p. 534).

⁴⁵ P 4, « En forgeant on devient forgeron ».

finalement un « pacte exemplaire » qui impose à celui qui compose, comme à celui qui reçoit, de lire toute fiction comme une leçon de vie.

Les Proverbes maintenoniens : de la pratique restreinte aux voies multiples de la diffusion

Quelques questions demeurent quant à l'influence éventuelle de cette pratique et de ces textes. Celle-ci paraît *a priori* limitée puisque apparemment cantonnée à une seule institution, et reposant sur un corpus figé de quarante petits textes. Dans la mesure où les Proverbes ne sont pas édités avant le XIX^e siècle, il serait tentant de considérer qu'ils constituent un îlot de pratiques pédagogiques et de les cantonner dans l'espace où elles ont eu cours. Acceptons donc de nous interroger sur la manière dont elles ont pu ou non se diffuser au XVIII^e siècle, du vivant de M^{me} de Maintenon jusqu'en 1719, puis jusqu'à la disparition de Saint-Cyr en 1793.

Un triple régime de diffusion

La réponse semble alors plus complexe. Ces textes et leur pratique semblent avoir connu différents régimes de diffusion, ce qui conduit à reconsidérer leur impact en le réévaluant.

Premier constat : celui d'un vide éditorial tout au long du XVIII^e siècle et jusqu'en 1829⁴⁶. Plusieurs explications peuvent être avancées : la première serait une minimisation de cette production par leur auteure elle-même. Du fait de sa position à la Cour, M^{me} de Maintenon n'aurait pas voulu prêter le flanc à des attaques sur ses vanités d'auteure, d'auteure de saynètes enfantines par surcroît. Certaines formules utilisées dans sa correspondance accréditent cette hypothèse : s'adressant aux Demoiselles, ne taxe-t-elle pas les Proverbes du « moindre de vos amusements », les traitant ailleurs de « bagatelles » ? Cependant cette réserve ne suffit pas à expliquer l'embargo éditorial maintenu par les Dames de Saint-Louis, après la mort de l'institutrice de Saint-Cyr en 1719.

L'édition en cours de la correspondance de La Beaumelle par Hubert Bost et Claude Loriol fournit une deuxième explication, qui n'exclut d'ailleurs pas la première. Le vide éditorial relève d'une stratégie de rétention volontaire de la part de l'institution. La lettre que M^{me} de Mornay, alors Supérieure de Saint-Cyr, adresse en 1754 à La Beaumelle, en contact avec Saint-Cyr pour éditer la correspondance de M^{me} de Maintenon et rédiger son histoire, ne laisse aucun doute :

Trouvés bon que je vous prie de nouveau, monsieur, de ne donner au public que deux ou trois proverbes et conversations de M^{me} de M. Vous jugés bien que, s'ils sont entre les mains de tout le monde, ils n'auront plus la grace de la nouveauté pour tout ce qui vient à Saint Cyr, et que cette parure retranchée à nostre education diminuera l'opinion qu'il est bon qu'on en ait. Vous vous interessés trop à ce qui nous regarde pour que je croye necessaire de m'etendre davantage sur cet article⁴⁷ [...].

Demande à laquelle La Beaumelle apportera une réponse rassurante :

⁴⁶ C'est à cette date que Monmerqué fait paraître les *Proverbes inédits de Madame la marquise de Maintenon*, Paris, J.-J. Blaise, 1829.

⁴⁷ M^{me} de Mornay à La Beaumelle [le 15 avril 1754]. Nous remercions les collègues éditeurs de cette correspondance pour la référence qu'ils nous ont aimablement communiquée. L'orthographe des deux lettres manuscrites a été conservée.

[...] Je vous prie, madame, d'être tranquille sur les conversations : je n'en donnerai que deux au public. Et point de proverbes. Je suis trop attaché à Saint Cyr pour faire jamais rien qui lui nuise le moins du monde⁴⁸.

En revanche, un autre circuit de diffusion des textes a été autorisé, du vivant même de M^{me} de Maintenon : la communication de copies manuscrites. La correspondance et les recherches dans les sources archivistiques attestent que des exemplaires de recueils de proverbes manuscrits circulent. Ils passent par des prédicateurs qui ont eu accès à la maison de Saint-Cyr comme M. de Bosredon, dont le statut de prédicateur, doublé d'une parenté avec une Dame de Saint-Louis, Anne-Claire de Bosredon, vaut recommandation. Des copies sont aussi accordées à d'autres couvents, comme ceux de Gomerfontaine ou de Bizy, annexes éducatives tenues par d'anciennes saint-cyriennes, émules de M^{me} de Maintenon ; dans les couvents qui accueillent des Demoiselles qui se font religieuses à la sortie de Saint-Cyr, des attestations de ces recueils manuscrits peuvent subsister⁴⁹ ; enfin d'autres copies circulent également dans un réseau d'éducateurs plus larges, y compris à la Cour. Il semble très probable que certains proverbes aient ainsi été confiés au marquis de Dangeau, pour qu'il « instruisse en divertissant » la jeune duchesse de Bourgogne dont il avait la charge. Évoquant « ce mélange de jeux d'esprit, de jeux d'exercice et de quelques leçons un peu plus sérieuses⁵⁰ » auquel on livre la petite duchesse, M^{me} de Maintenon conclut :

[...] il n'y aura rien qui ne soit utile. Le jeu « à la madame » peut l'accoutumer à la conversation et à bien parler, les proverbes à entendre finement⁵¹ [...].

On voit donc que le texte des proverbes avait déjà dû être communiqué et utilisé pour être appris et joué par d'autres enfants que les seules Demoiselles de Saint-Cyr : M^{me} de Dangeau étant une amie intime de M^{me} de Maintenon, Dangeau lui-même très assidu auprès d'elle, la transmission avait pu s'effectuer sans aucune difficulté. Le phénomène ne fait que conforter une nouvelle fois ce qu'ont si fortement signalé les travaux de Roger Chartier : au XVII^e siècle, mais encore assez largement au XVIII^e siècle, le régime de diffusion manuscrite peu visible pour le chercheur, est aussi important, voire plus que la diffusion éditoriale, plus directement saisissable.

Pratique observée : les proverbes représentés à Saint-Cyr

La correspondance de M^{me} de Maintenon et les témoignages des Dames de Saint-Louis permettent donc légitimement d'affirmer que les Proverbes dramatiques ont été copiés⁵², diffusés, bien au-delà des représentations très contingentées accordées à un public extérieur choisi, dont au premier chef le Roi et son entourage. Celles-ci constituent une autre voie de diffusion de ces textes et de leur pratique. Les annales tenues par les Dames de Saint-Cyr au cours du XVIII^e siècle mentionnent ainsi le programme offert lors de la visite de Louis XV, le 17 septembre 1750, vers quatre heures du soir : « (il) voulut entendre des Proverbes, Conversations et quelques

⁴⁸ *Lettres de La Beaumelle à M^{me} de Mornay, supérieure de Saint-Cyr*, Fonds manuscrit privé Angliviel de La Beaumelle, Lettre du 15 avril 1754, ALB 2824.

⁴⁹ Un tel recueil a pu être repéré dans le fonds du couvent des Ursulines de Mantes, où il a probablement été apporté par M^{lle} de Bouju, intime de M^{me} de Maintenon, lors de sa profession en 1712. 34 intitulés de proverbes y figurent, tous logiquement rédigés avant cette date.

⁵⁰ *CHAMP.*, t. 2, Lettre 670, 26 octobre 1696.

⁵¹ *Ibid.*

⁵² Des recueils manuscrits de proverbes figurent dans les différentes classes de Saint-Cyr si l'on se réfère aux inventaires conservés aux Archives des Yvelines (désormais ADY) sous les cotes D. 119 et D. 137.

morceaux de musique dans les Classes⁵³. » Une autre visite royale, signalée à la date du 29 juin 1765, est l'occasion de faire entendre « des dialogues des vertes et des rouges ». Si l'on se fie aux Mémoires du duc de Luynes⁵⁴, c'est la classe verte, c'est-à-dire celle des fillettes d'une dizaine d'années, qui joue le proverbe « Les femmes font et défont les maisons ». Il semble que l'écart entre l'âge des jeunes pensionnaires et le fait qu'elles tiennent le rôle de grandes personnes dans le proverbe aient participé à l'amusement du public et à la bonne réception de la saynète.

Au cours du XVIII^e siècle, d'autres visiteurs privilégiés, introduits à Saint-Cyr par le réseau auxquels ils appartiennent, assisteront à certaines de ces représentations : citons parmi eux M^{me} de Genlis, Caraccioli ou Horace Walpole. Mais, plus fréquemment encore, des représentations auront lieu devant les enfants princiers, qui s'associent même parfois à ces jeux dramatiques : les Dames mentionnent la participation de M^{me} Clotilde, dite Gros Madame et de M^{me} Élisabeth à ces pratiques. Celles-ci seront encore vantées, en 1786, dans les éloges lors de la fête séculaire de Saint-Cyr, comme emblématiques de l'esprit de la Maison. Ainsi l'abbé du Serre Figon mentionne-t-il Proverbes et Conversations pour louer devant le public des élèves,

[...] le vif empressement à nourrir l'âme de belles maximes contenues dans ces Dialogues charmants, un des plus beaux ouvrages de votre Fondatrice ; cours de morale qui ne laisse rien à désirer, et qui, mis en pratique, ôterait au sexe tous ses défauts, à l'amour-propre tous ses subterfuges, à l'humanité ses faiblesses. De là cette éducation de Saint-Cyr, dont la principale qualité est d'être Religieuse⁵⁵.

Des relais éducatifs à la Cour

Mais, de même que les enfants princiers sont associés à ces représentations par leurs gouvernantes ou sous-gouvernantes, de même la composition de proverbes et de petits textes dialogués se perpétue-t-elle à la Cour, via le réseau féminin des éducatrices de la cour au XVIII^e siècle. Il faut là souligner un élément essentiel dans la diffusion de cet outil pédagogique.

Les entourages de M^{me} Clotilde, de M^{me} Élisabeth, comportent nombre de familiers de Saint-Cyr, voire d'anciennes élèves ; il en va de même pour Marie-Antoinette, comme l'atteste M^{me} Campan dans ses mémoires :

La Reine elle-même, sans montrer une affection particulière pour Saint-Cyr, avait pris en estime les dames et les élèves de cette maison : elle avait parmi ses femmes quelques jeunes filles de Saint-Louis, et elle leur interdisait le spectacle lorsque les pièces ne lui paraissaient pas d'une moralité convenable, se regardant avec raison comme chargée de veiller aux mœurs et à la conduite de ces jeunes personnes⁵⁶.

Cette présence continue d'anciennes élèves ou de Dames ayant des attaches fortes avec Saint-Cyr permet de comprendre la transmission de pratiques éducatives, parmi lesquelles figure celle des petits jeux dramatiques. La tradition est en quelque sorte

⁵³ *Mémoire de ce qui s'est passé de plus remarquable depuis l'établissement de la Maison de Saint-Cyr. Ses commencements, jusqu'à l'année mille sept cent quarante*, 2 volumes, Bibliothèque municipale de Versailles (désormais BmV), vol. 2, Ms. F 630, p. 57.

⁵⁴ *Mémoires du duc de Luynes*, 17 v., BnF, 8° LB³⁸ 1373.

⁵⁵ Abbé Joseph Bernard du Serre-Figon, *Discours pour la fête séculaire de la Maison Royale de Saint-Cyr, prononcé dans l'Église des Dames de St-Louis, le 27 juillet 1786, dédié à son A. R. M^{me} Elizabeth de France, Sœur du Roi*, Paris, de l'imprimerie de Clousier, chez Berton/Lesclapart, 1786, Approb. du 28 septembre 1786, p. 23.

⁵⁶ *Mémoires sur la vie privée de Marie-Antoinette*, par Madame Campan, Paris, Baudouin frères, 1826, t. I, p. 104. La famille de Bourdeille dont un membre figure plus loin parmi les interprètes de « La Reine des vertus », avait eu une de ses filles à Saint-Cyr et M^{me} de Maintenon semble lui avoir voué une attention particulière (voir la lettre du 31 janvier 1712, *CHAMP.*, vol. V, Lettre 234).

instaurée par M^{me} de Maintenon elle-même : dès la création de Saint-Cyr, celle-ci a senti l'intérêt d'associer l'éducation des jeunes princes à certaines des activités pratiquées dans la fondation royale. Les raisons sont multiples : retirer les enfants de la Cour pour leur faire vivre des plaisirs de leur âge, susciter à moyen ou long terme de futurs protecteurs pour la fondation royale, enfin trouver, grâce aux places de sous-gouvernantes un débouché et un statut appréciable pour des élèves aux qualités remarquées. Tel est le cas pour Jeanne-Françoise de Biaudos-Castéja (1672-1761), précocement veuve, mieux connue sous le nom de Madame de La Lande et qui sera la première des deux sous-gouvernantes des enfants du duc de Bourgogne, sous-gouvernante de 1704 à 1746. On retrouve de même une autre famille de Saint-Cyr parmi les cinq sous-gouvernantes des enfants du Dauphin Louis-Ferdinand – Clotilde, Élisabeth et Louis, futur Louis XVI – Jeanne-Thérèse de Launoy de Penchrec'h⁵⁷. Depuis l'époque de M^{me} de Maintenon⁵⁸, et bien après elle, c'est donc tout un art d'instruire qui se diffuse ainsi et qui s'hérite d'ailleurs, car, il est évident que le passage de la charge de gouvernantes des enfants de France dans la même famille depuis 1727, assure une grande stabilité des pratiques éducatives.

La fameuse M^{me} de Marsan, chargée d'éduquer les enfants du Dauphin Louis Ferdinand, et dont Mercy dénonce auprès de Marie-Thérèse d'Autriche, mère de Marie-Antoinette, le pouvoir et la stratégie d'influence, est en fait une arrière-petite-fille de M^{me} de Ventadour dont on connaît la proximité avec M^{me} de Maintenon. Elle a succédé dans cette charge, en 1754, à M^{me} de Tallard, sa propre tante et lorsqu'il s'agit de recruter une autre sous-gouvernante, s'adresse précisément à Saint-Cyr pour obtenir quelques noms : Marie-Angélique de Fictes-Souci (1723-1800) sortie de Saint-Cyr en 1743, devenue baronne de Mackau par son mariage, deviendra ainsi sous-gouvernante de M^{me} Élisabeth, et sa propre fille, future marquise de Bombelles, l'amie intime de la princesse. Parmi les sous-gouvernantes figurera encore Marie-Henriette-Édouarde-Rosalie d'Aumale-Mareuil sortie en 1753 de Saint-Cyr⁵⁹. Il n'y a donc rien d'étonnant à découvrir sous la plume d'Alcide de Beauchesne, qu'en 1766,

M^{me} de Marsan avait composé quelques petits proverbes pour être joués par ses royales élèves et les personnes de leur société. Le dénouement de ces humbles pièces, faites d'ailleurs sans prétention, contenait toujours une moralité utile et finissait d'ordinaire par une de ces maximes sentimentales à la mode de ce temps-là⁶⁰.

Notons qu'on est alors trois ans avant la parution des *Jeux de la petite Thalie* de Moissy et que l'inspiration ne peut avoir été dictée par des proverbes éducatifs déjà édités. L'idée provient donc d'une autre source : certes, à la même époque le genre s'est littérisé, tout à fait en dehors de la sphère éducative, mais dans d'autres registres, plus uniment comiques. On peut donc raisonnablement admettre une filiation avec la pratique saint-cyrienne que M^{me} de Marsan connaissait bien pour avoir fréquemment conduit les enfants princiers dans la fondation royale.

Une double source approvisionne sans doute alors la pratique curiale réservée aux jeunes princes : d'un côté le proverbe ou dialogue pédagogique moral brodé par des

⁵⁷ Épouse d'Étienne-Joseph d'Izarn de Villefort de Montjeu, belle-fille de M^{me} de Villefort, dite Marquise d'Haussy (1698 - 1779) et très proche de M^{me} de Maintenon auprès de laquelle elle avait vécu comme une petite « favorite » avant son mariage en 1711, elle aura plusieurs de ses sœurs à Saint-Cyr.

⁵⁸ M^{me} de Maintenon aura aussi assuré cette passation éducative par ses liens étroits avec M^{me} de Ventadour, avec laquelle, à partir de 1712, et alors qu'il s'agit de préserver le futur Louis XV après la mort de ses deux autres frères. La correspondance atteste que, même après 1715 et sa retraite à Saint-Cyr, elle lui fournit encore maints conseils d'éducation et lui communique des pratiques (voir à ce sujet *CHAMP.*, t. 6).

⁵⁹ Marie-Henriette-Édouarde-Rosalie d'Aumale-Mareuil (1733-1822 ?), mariée à son cousin Louis-Anne d'Aumale, mort en 1822.

⁶⁰ *La Vie de Madame Élisabeth*, par M. de Beauchesne, Paris, Plon, 1870, 2 vol., t. I, p. 57-58.

gouvernantes qui savent, comme leur illustre devancière, écrire et trousser quelques bagatelles pédagogiques, de l'autre la petite comédie illustrée par Carmontelle, déjà pratiquée à la ville et qui commence à imposer le genre.

Le proverbe entre genre pédagogique, genre encomiastique et composition dramatique

À la Cour, alternent donc dans les années 1770, des divertissements que les sous-gouvernantes s'emploient à rendre instructifs, dans la plus pure tradition saint-cyrienne, des représentations de proverbes « de circonstance » – tel est le cas en 1773, où l'on fait donner le proverbe « Mieux vaut tard que jamais » pour la jeune Dauphine qui ayant été malade, avait été privée des réjouissances prévues – et des proverbes qui allient habilement louange et enseignement moral. En 1773, Marie-Antoinette se voit ainsi gratifiée d'un proverbe, mentionné dans une lettre en date du 18 février⁶¹.

Sous le mot « proverbe » se cache en fait un dialogue allégorique intitulé « La Reine des vertus⁶² » dont l'argument noue les deux composantes : les Vertus, en fuite sur la terre et persécutées par les vices sont à la recherche d'une reine protectrice. Pour voir leur demande exaucée, elles doivent cependant se présenter devant Mercure, qui séparera les véritables vertus des fausses. Leur comparution devant le dieu ailé est l'occasion d'un dialogue dont la filiation avec l'écriture des Proverbes et des Conversations de Saint-Cyr est sensible, si l'on en juge par exemple par ce fragment d'échange à propos des efforts à faire pour apprendre :

MERCURE – La vie est si courte ! Il me semble qu'il faut s'amuser et que le travail n'est bon que pour les personnes qui sont sans fortune et sans état.

AMOUR – Cela voudrait dire que les grands et les riches ont le privilège d'être des sots. Belle prérogative !

MERCURE – Mais sot et ignorant sont deux. On peut avoir de l'esprit sans avoir rien appris.

AMOUR – On le dit, mais je ne l'ai jamais cru. Je soutiens même que la chose est impossible. Quand on est né avec de l'esprit, on est né avec l'envie de savoir. Il n'y a que les gens sans esprit qui croient qu'on peut en avoir, comme on a un marquisat.

Offert à Marie-Antoinette par M^{me} de Marsan, sinon écrit par elle, le « proverbe » s'inscrit dans la filiation de ces dialogues à double usage, divertissant et moral, dans lesquels le débat engagé est conduit avec piquant. En même temps l'exemple suggère que le terme de « proverbe » connaît ici une extension sémantique et finit par désigner, de manière large, toute saynète interprétée sans prétention même celles qui, comme

⁶¹ Le nom de l'auteur, mal orthographié dans la correspondance semble être celui de Jean Dromgold, qui occupa la fonction de secrétaire auprès du comte de Clermont, lui-même mécène des arts dramatiques et de la musique. En relation également avec Graffigny, Dromgold pouvait ainsi, grâce à ses différents réseaux, avoir proposé ce divertissement de commande.

⁶² Le manuscrit passé en vente en 1876, et que nous n'avons pas trouvé dans les fonds consultés, est décrit ainsi par un érudit local : « une jolie plaquette in-4, reliée en maroquin rouge du Levant, et portant sur ses plats un écusson en losange écartelé de France et de Dauphiné, et surmonté de la couronne fleurdelysée. Cette élégante reliure recouvrait un manuscrit de la seconde moitié du XVIII^e siècle, en belle bâtarde, d'un caractère net, large, régulier, d'une lecture facile. C'était une pièce de théâtre absolument inédite, croyons-nous, et qui, vraisemblablement, n'a jamais prétendu aux honneurs de l'impression. Les personnages qui avaient accepté de la représenter appartenaient au plus grand monde : il suffit de nommer Madame, Madame Élisabeth, la marquise de Bonnac, la baronne de Mackau, la comtesse de Breugnon, la marquise de Soran, la marquise d'Usson, la marquise de Bourdeilles, M^{me} de Mackau, de Soran, d'Aumont, le marquis d'Usson, le marquis de Crèveœur, le prince Louis de Rohan-Guéméné » (*Mémoires de la société archéologique de l'Orléanais*, vol. XVII, Orléans, 1880, p. 467-468).

« La Reine des vertus », s'inscriraient plutôt dans la catégorie des dialogues allégoriques⁶³.

Cependant dans les années 1770, ces dialogues « éducatifs » ont été régulièrement concurrencés par d'autres. La lettre du 31 juillet 1772 de Mercy-Argenteau à Marie-Thérèse, évoque :

[...] un petit amusement arrangé chez la marquise de Durfort. Deux des meilleurs comédiens de la troupe de Paris devaient jouer des proverbes, sorte de comédie qui n'exige aucun apprêt. M. le dauphin et M^{me} la dauphine, Monsieur et M^{me} la comtesse de Provence et Mesdames avaient prévenu la veille la marquise de Durfort qu'ils viendraient ce divertissement seuls et sans suite. M. le dauphin y ajouta la condition qu'il n'y eut personne hors la famille de la marquise de Durfort, En même temps, il eut la bonté de m'excepter et de me dire lui-même qu'il désirait que je m'y trouvasse. Cette soirée se passa très-gaiement ; les proverbes furent joués.

Au cours de l'année 1773, Clotilde qui a 14 ans et Élisabeth 9 ans, jouent en privé des comédies, avec la jeune Marie-Antoinette – alors âgée de 18 ans – et le comte de Provence, comme le relate les mémoires de M^{me} Campan :

[...] les jeunes princesses voulurent animer leur société d'une façon utile et agréable. On forma le projet d'apprendre et de jouer toutes les bonnes comédies du théâtre français. Le dauphin était le seul spectateur ; les trois princesses, les deux frères du Roi et MM. Campan père et fils composèrent seuls la troupe.

Il est cette fois question « d'animer la société », et l'intérêt est de voir cette occupation préférée à d'autres divertissements comme le jeu. Les séductions du proverbe d'essence pédagogique seront sans doute de peu de poids face aux proverbes de véritables auteurs dramatiques comme Carmontelle, qui peuvent en développer toutes les virtualités sans contraintes. Reste qu'un temps cette coexistence aura pu participer d'un mode d'acculturation : de la saynète conçue spécifiquement pour le jeune public princier, parfois jouée par lui en favorisant les jeux d'identification entre le personnage et son interprète⁶⁴, à l'accommodation de spectacles donnés par des comédiens professionnels, le goût pour le genre du proverbe et sa pratique s'affirme. L'existence de véritables réseaux éducatifs féminins à la Cour permet en fait la transmission sur la longue durée de ces formes éducatives ou de leur esprit, comme le suggère Pascale Mormiche⁶⁵. En ce sens, la préciosité dont on a si souvent répété à quel point Louis XIV la tenait en piètre estime, est loin d'avoir été exclue de la Cour. La petite forme du proverbe dramatique pédagogique ne constitue qu'un modeste vecteur de cette continuité culturelle parfois occultée mais pourtant bien réelle comme le montrent les quelques indices qui ont été ici évoqués.

L'enquête mériterait d'être poursuivie au-delà des frontières nationales si l'on pense à l'institut Smolny – de son véritable nom, « Société d'éducation des jeunes filles nobles » – fondé en 1764 à Saint-Pétersbourg, et au programme retenu par Catherine II pour les jeunes filles nobles qu'elle y fait élever. Comme l'atteste sa correspondance avec Voltaire et Diderot, le modèle aristocratique de Saint-Cyr⁶⁶, dans lequel les

⁶³ Le genre, courant dans les divertissements de cour de la seconde moitié du XVII^e siècle, a aussi son pendant pédagogique à Saint-Cyr avec la conversation « Sur les vertus cardinales » qui fait précisément dialoguer lesdites vertus interprétées par les Demoiselles de l'institution royale.

⁶⁴ Dans « La Reine des vertus », M^{me} Élisabeth qui tient le rôle de la Candeur déclare ainsi ne pas aimer obéir, travers connu de la princesse dont les biographes ont souvent rappelé le caractère rebelle et parfois colérique dans sa jeunesse, sans doute pour mieux valoriser la maîtrise de soi dont elle fit preuve à l'âge adulte.

⁶⁵ Pascale Mormiche, *Devenir prince. L'école du pouvoir en France (XVII^e-XVIII^e siècles)*, Paris, CNRS Éditions, 2009, p. 61-91.

⁶⁶ Sur la filiation entre Saint-Cyr et Smolny, voir Dominique Picco, « Saint-Cyr, un modèle éducatif ? », *Genre et éducation : former, se former, être formée au féminin*, dir. Bernard Bodinier, Martine Gest,

pratiques dramatiques permettent de conjuguer apprentissage d'une civilité et d'un *ethos*, reste une référence constante⁶⁷. Les deux destinataires critiqueront l'institution française pour mieux louer celle de leur éminente correspondante mais il n'empêche : alors qu'ils cherchent encore à adapter des pièces existantes, ou à élaborer d'hypothétiques comédies morales à l'usage des élèves russes, le proverbe saint-cyrien constitue durablement une forme originale qui influera sur le théâtre d'éducation du XVIII^e siècle.

Marie-Françoise Lemonnier-Delpy et Paul Pasteur, Rouen, Publications des Universités de Rouen et du Havre, 2009, p. 337-352.

⁶⁷ L'impératrice quête à cette fin l'aide de Voltaire : « J'avoue qu'il n'y a que très peu de pièces qui leur conviennent, parce que leurs supérieures veulent éviter de leur en faire jouer qui remuassent trop tôt les passions. Il y a trop d'amour, dit-on, dans la plupart des pièces françaises, et les meilleurs auteurs mêmes ont été souvent gênés par ce goût ou caractère national. En faire composer, cela est impossible ; ce ne sont pas là des ouvrages de commande, c'est le fruit du génie. Des pièces mauvaises et insipides nous gêneraient le goût. Comment faire donc ? Je n'en sais rien, et j'ai recours à vous. Faut-il ne choisir que des scènes ? Mais cela est beaucoup moins intéressant, à mon avis, que des pièces suivies. » (Lettre à Voltaire du 30 janvier / 10 février 1772). Devant les atermoiements de Voltaire, elle reviendra à la charge auprès de Diderot qui ne fera qu'élaborer un projet : « Ce que Voltaire n'a pas fait et ce qu'il eût mieux fait que moi, moi, madame, je le ferai. Je l'ai promis à Votre Majesté Impériale et je tiendrai parole, trop heureux de contribuer dans une bagatelle à deux des plus belles et des plus grandes institutions qu'on puisse imaginer. » (Lettre de décembre 1773, *Œuvres complètes*, XIII, p. 126).

Bibliographie

Manuscrits et documents d'archives

Avis aux religieuses de Saint Louis, Ms XVIII^e, 495/557 f., BnF, Ms fr. 11675 (porte au dos Première et seconde parties), « sujets sur quoi on doit faire des instructions », I^{er} partie, p. 209-213.

Lettres de La Beaumelle à M^{me} de Mornay, supérieure de Saint-Cyr, Fonds manuscrit privé Angliviél de La Beaumelle, Lettre du 15 avril 1754, ALB 2824.

Mémoire de ce qui s'est passé de plus remarquable depuis l'établissement de la Maison de Saint-Cyr. Ses commencements, jusqu'à l'année mille sept cent quarante, 2 volumes, Bibliothèque municipale de Versailles, volume 2, Ms. F 630.

Maison Royale de Saint-Louis à SAINT-CYR. Inventaire général de tous les livres dont la maîtresse générale est chargée, Archives des Yvelines, D. 119.

Maison Royale de Saint-Louis à SAINT-CYR. Inventaire de la classe rouge, XVIII^e siècle, Archives des Yvelines, D. 137.

Textes

BEAUCHESNE, Alcide de, *La Vie de Madame Élisabeth*, Paris, Plon, 1870, 2 vol.

CAMPAN, M^{me}, *Mémoires sur la vie privée de Marie-Antoinette*, Paris, Baudoin frères, 1826.

DURAND, Catherine, *Comédies en proverbes, par Catherine Bédacier, née Durand*, à la suite du second volume de *Voyage de campagne, par madame la comtesse de M**** [Murat], Paris, V^{ve} de C. Barbin, 1699, 2 vol.

FÉNELON, François de, *De l'Éducation des filles* (1687), éd. Jacques Le Brun, *Œuvres*, t. I, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de La Pléiade », 1983.

FÉNELON, François de, *Dialogues sur l'éloquence*, éd. Jacques Le Brun, *Œuvres*, t. I, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de La Pléiade », 1983.

FEUILLET DE CONCHES (éd.), *Correspondance de M^{me} Elizabeth de France...*, Paris, 18.., Lettre XVI, 1^{er} mars 1790.

LE RAGOIS, Claude, *Instruction sur l'Histoire de France et Romaine. Avec une explication succincte des Métamorphoses d'Ovide, & un Recueil de belles sentences, tirées de plusieurs bons auteurs, seconde édition...*, Paris, André Pralard, 1687 ; texte consulté dans l'édition de 1777.

LUYNES, Charles-Philippe d'Albert, duc de, *Mémoires du duc de Luynes sur la cour de Louis XV (1735-1758)*, publiés sous le patronage de M. le duc de Luynes par Louis Dussieux et Eudore Soulié, Paris, Firmin Didot, 1860-1865, 17 vol

MAINTENON, M^{me} de, *Lettres sur l'éducation des filles*, éd. Théophile Lavallée, Paris, Charpentier, 1854.

MAINTENON, M^{me} de, *Lettres historiques et édifiantes*, éd. Théophile Lavallée, Paris, Charpentier, 1856, 2 vol.

MAINTENON, M^{me} de, *Conseils et Instructions aux Demoiselles*, éd. Théophile Lavallée, Paris, Charpentier, 1857.

MAINTENON, M^{me} de, *Les Loisirs de Madame de Maintenon. Étude et textes*, éd. Constant Venesoen, Paris, Classiques Garnier, 2011.

MOISSY, Alexandre, *Les Jeux de la petite Thalie*, Paris, Bailly, 1769.

RINGHIERI, Innocenzo, *Cinquante Jeux d'honnête entretien, industrieusement inventés par messer Innocent Ringhier, gentilhomme boloignoys*, Lyon, C. Pesnot, 1555.

SERRE-FIGON, abbé Joseph Bernard du, *Discours pour la fête séculaire de la Maison Royale de Saint-Cyr, prononcé dans l'Église des Dames de St-Louis, le*

27 juillet 1786, dédié à son A. R. M^{me} Elizabeth de France, Sœur du Roi, Paris, de l'imprimerie de Clousier, chez Berton/Lesclapart, 1786, Approb. du 28 septembre 1786.

SOREL, Charles, *La Maison des Jeux ou se treuvent les divertissemens d'une Compagnie, par des Narrations agréables et par des Jeux d'esprit & autres entretiens d'une honeste conversation*, Paris, Nicolas de Sercy, 1642.

SOREL, Charles, *Les Recreations galantes. Contenant diverses Questions plaisantes avec leurs Réponses, le Passe-temps de plusieurs petits Jeux, quelques Enigmes en prose, le Blazon des Couleurs sur les Livrées & Faveurs, l'Explication des Songes et un Traité de la Phisionomie*, Paris, E. Loyson, 1671

Ouvrages critiques

BECCHI, Egle et DOMINIQUE, Julia (dir.), *Histoire de l'enfance*, Paris, Seuil, 1998, 2 vol., tome I : « De l'Antiquité au XVII^e siècle ».

DEFRANCE, Anne, « Les premiers recueils de contes de fées », *Féeries* [En ligne], 1/2004.

GÉNÉTIOT, Alain, *Poétique du loisir mondain de Voiture à La Fontaine*, Paris, Honoré Champion, 1997.

HOURCADE, Philippe, « Jeux d'esprit et production du roman vers les années 1640 à 1700 », *Studi Francesi*, n° 26 (1982), p. 79-87.

JOLLES, André, *Formes simples*, trad. Antoine-Marie Buguet, Paris, Seuil, coll. « Poétiques », 1972.

MONTANDON, Alain (dir.), *Dictionnaire raisonné de la politesse et du savoir-vivre du Moyen Âge à nos jours*, Paris, Éditions du Seuil, 1995.

MORMICHE, Pascale, *Devenir prince. L'école du pouvoir en France (XVII^e-XVIII^e siècles)*, Paris, CNRS Éditions, 2009.

PREYAT, Fabrice, « Une subversion du subversif ? L'abbé de Choisy et la pédagogie dévote de Saint-Cyr », *Seventeenth-century French Studies*, vol. 26 (2004), p. 219-234.

PICCO, Dominique, « Saint-Cyr, un modèle éducatif ? », *Genre et éducation : former, se former, être formée au féminin*, dir. Bernard Bodinier, Martine Gest, Marie-Françoise Lemonnier-Delpy & Paul Pasteur, Rouen, Publications des Universités de Rouen et du Havre, 2009, p. 337-352.

RAYNARD, Sophie, *La Seconde Préciosité : floraison des conteuses de 1690 à 1756*, Biblio 17, n° 130, Tübingen, Gunter Narr Verlag, 2002.

TIMMERMANS, Linda, *L'Accès des femmes à la culture (1598-1715)*, Paris, Champion, 1993.

VARNEY KENNEDY, Theresa, « Madame de Maintenon's Proverbes inédits: words to live by, Women », *French Studies*, 18, 2010, p. 29-42.